



La Gazette

des parents des Ecoles Chateaugiron★Landry

Numéro 2, sept 2013 – Conseil Local – Association des Parents d'Elèves

Responsable publication : F. Canezza. Rédaction et contenu : association des parents d'élèves

Editorial :

Voici le deuxième numéro de la Gazette des parents des écoles Chateaugiron-Landry, petit outil de communication créé par les parents et à l'usage des parents.

L'association des parents d'élèves (APE) souhaite, à travers plusieurs parutions annuelles informer, interroger, discuter sur les activités de l'APE et sur le rôle du Conseil Local au sein de l'école.

Que vous soyez adhérent ou non, les parents élus sont à votre écoute : une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de chaque école pour y déposer vos remarques ou suggestions.

Vous pouvez également contacter l'APE par mél : ape.landry@gmail.com

**Vous souhaitez en savoir plus ?
venez à l'Assemblée Générale du Conseil Local, le 19 septembre à 20h00 au 1^{er} étage de l'école élémentaire.**

Être parent d'élève à l'école Chateaugiron-Landry

Votre enfant est à l'école maternelle ou élémentaire Chateaugiron-Landry. Vous souhaitez mieux suivre les étapes de sa scolarité, et être informé sur la vie de l'établissement. Pour cela, vous pouvez rejoindre l'Association des Parents d'Elèves, organisée en conseil local FCPE.

☞ Pourquoi adhérer à une fédération de parents d'élèves ?

Adhérer à une fédération nationale, c'est se donner les moyens d'agir collectivement au sein d'une structure reconnue. C'est avoir les moyens de se former et de s'informer sur le système éducatif. C'est avoir les moyens d'être plus réactifs face aux propositions de réforme de l'Education Nationale et d'être consultés par les pouvoirs publics. C'est avoir les moyens de mutualiser les expériences afin d'être plus efficace pour aider les parents.

En adhérant à la FCPE, on reçoit des informations et de la documentation sur le système éducatif, en particulier par « La revue des parents ». On participe également à la vie d'un groupe de parents, lieu d'échange. Pour être entendu, il ne faut pas rester isolé.

☞ Le Conseil Local

Le Conseil Local FCPE de l'école Chateaugiron-Landry regroupe les parents d'élèves qui ont adhéré à la FCPE. Son fonctionnement est celui d'une association, avec un président, un secrétaire, et un trésorier élus chaque année après l'assemblée générale de rentrée. Il se réunit plusieurs fois par an, notamment avant les Conseils d'Ecole. **Ces réunions permettent aux parents d'être informés** et d'échanger sur les éventuels problèmes évoqués en lors des conseils d'école, ou sur la vie de l'école de façon plus générale.

☞ Etre représentant parent au Conseil d'Ecole

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'école, vous pouvez vous proposer pour être représentant des parents d'élèves au conseil d'école. **Il s'agit d'être le porte-parole de tous les parents** de la classe auprès des professeurs et de la Ville de Rennes. Un parent peut être délégué dans n'importe quelle classe (celle de son enfant ou une autre). À l'issue de chaque trimestre, vous recueillerez l'avis des parents sur la classe, vous en présenterez ensuite la synthèse (difficultés et interrogations soulevées par les familles) lors du conseil d'école, et vous noterez les réponses apportées dans un compte-rendu qui sera transmis aux familles.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS AUX CONSEILS D'ÉCOLE DU 3ÈME TRIMESTRE 2012-2013

MATERNELLE, CE DU 28 JUIN 2013

1. Effectif rentrée 2013-2014 :

Prévision de 108 élèves pour 2013/2014 soit environ 27 élèves pour 4 classes mixtes (une ouverture de classe)

2. Réforme des rythmes scolaire s :

Mme Debroise (VdR) annonce la mise en place de comités de suivi par constitués de parents, enseignants, élus.

La VdR pourra éventuellement consentir à des ajustements de ces nouveaux rythmes scolaires, en fonction des retours des parents et enseignants.

Sur notre école : 3 ateliers seront organisés (12 enfants par ateliers, 1 atelier par jour, à définir sur la semaine).

Du fait des nouveaux rythmes adoptés, les séances de piscine se trouvent diminuées de 6 heures.

3. Bac à sable dans la cour :

Le projet pose des problèmes de santé publique et reste très onéreux (devis effectué chez CAMIF COLLETIVITE avec réponse à la norme sanitaire : 2487€). Mme Debroise propose de faire appel à l'enveloppe allouée aux investissements de quartiers. L'APE s'occupe de la demande à VdR.

4. Abri cantine :

Toujours un problème de financement. Nous évoquons des solutions légères, moins onéreuses.

5. Sécurisation de l'entrée :

Verrou porte d'entrée : un électro-aimant ?

M Leseck a vu M Boudet (VdR) qui étudie la solution proposée par l'APE et un courrier à été envoyé au Maire.

Prochainement va être installée une alarme flash pour les enfants de Kerveiza.

6. Elections des représentants des parents

L'APE demande la mise en place d'une commission électorale sous l'autorité du directeur, de manière à ce que les élections se déroulent au mieux.

Une école, c'est une administration et des enseignants,
mais surtout des enfants et leur famille.

Les parents ont leur rôle à jouer

N'oubliez pas de VOTER le 11 octobre pour élire vos représentants

ÉLÉMENTAIRE, CE DU 24 JUIN 2013

1. Abri cantine pour être protégé de la pluie

Voir réponse 4 côté maternelle

2. Stockage du matériel APE

Toujours pas de solution proposée (ni par l'école, ni par la mairie...)

3. Rentrée 2013-14

La Ville de Rennes est très confiante (malgré les incertitudes et grèves pour certaines catégories d'agents). La ville va mettre en place des commissions de suivi pour 2013-2014.

Les parents ont à nouveau insisté sur leur volonté d'être impliqués dans ce processus.

Avec l'espoir cette fois d'une réelle concertation...

4. Elections : création d'une commission électorale

Le directeur s'est étonné de cette demande.

Les parents ont expliqué que c'était réglementaire, que le processus actuel engendre une forte pression sur les parents sur qui repose une grande partie de l'organisation des élections.

Le directeur examinera les textes.

5. Pourquoi un enseignant-stagiaire sur la classe de Cm2, classe charnière ?

Stagiaire ou pas : vrai enseignant !

Par ailleurs dernière année de décharge de M. Lemau. Il est pertinent que cet enseignant stagiaire soit sur sa classe ; soutien possible de sa part.

Volonté de renforcer les interactions avec le collège par le biais du théâtre, initiative devant concerner l'ensemble des élèves de Cm2 (répartis sur 2 classes)

Fête de l'école juin 2013 :



Merci à toutes et tous !

L'AG de rentrée se tient le 19 septembre à 20h00 à l'école élémentaire